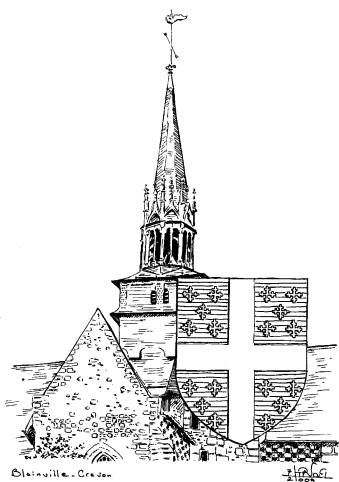


MAIRIE DE BLAINVILLE-CREVON



Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60
Télécopie : 02.35.34.09.09

Préfecture de Rouen

D.R.C.L.E

Bureau des Finances Locales et du Contrôle
Budgétaire

Objet : Note de présentation du Compte Administratif 2019

1. Eléments de contexte :

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2018, consultable sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

Le Compte Administratif 2019 a été voté le 13 février 2020 par le conseil municipal et retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2019.

2. Compte Administratif 2019 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses

011	Charges à caractère général	284 890.29
012	Charges de personnel	314 817.23
014	Atténuation de produits	41 601.00
65	Autres charges	92 348.25
66	Charges financières	7 192.75
67	Charges exceptionnelles	419.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 811.67
	Total	807 080.19
023	Virement à la section d'investissement	292 475.00

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes de regroupements et les intérêts des emprunts à payer. La somme du chapitre 023 contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Recettes

013	Atténuation de charges	17 510.36
70	Redevances	89 141.71
73	Contributions directes	472 459.00
74	Dotations, Subventions	383 767.76
75	Autres produits	58 910.59
76	Produits financiers	3.25
77	Produits exceptionnels	55 338.41

Total **1 077 131.08**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location salle des fêtes et loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux diverses subventions. Les produits exceptionnels concernent la vente des terrains appartenant à la commune.

Section d'investissement :**Dépenses**

16	Remboursement emprunt en capital	231 690.70
23	Dépenses d'équipement	
86	Mairie	8 144.64
89	Voirie	42 595.00
107	Eclairage public	2 784.37
115	Groupe Scolaire	10 616.17
118	Salles Communales	102 841.13
280	Opérations immobilières	134 716.00
230	PLU	3 066.00
270	Presbytère	4 050.72
300	Matériel services Techniques	630.00
310	Micro Crèche	28 530.36
320	Vidéoprotection	2 685.50
330	Vieille Maison	6463.00

Total **456 420.27**

Pour 2019, les dépenses d'investissement concernent les travaux suivants :

- La réalisation d'un parking derrière la mairie
- Achat de matériel pour l'école (Ordinateur, vidéoprojecteur)
- La construction d'un local de stockage à la salle polyvalente
- Etudes complémentaires dans le cadre de l'arrêt du PLU
- Le changement d'huissieries sur différents bâtiments communaux
- Le changement de la toiture de la grange et d'une partie de la Micro-Crèche
- Installation de vidéoprotection sur le bâtiment des services techniques
- Achat d'une balayeuse pour les services techniques

Recettes

10	Recettes financières	85 994.75
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	50 198.27
16	Emprunts et dettes assimilées	89 711.04
13	Subventions d'investissement	23 503.23
040	Opérations d'ordre de transfert	65 811.67
041	Opérations patrimoniales	9 630.79
	Total	324 849.75

Pour 2019, les recettes d'investissement comprennent les dotations et fonds divers, les subventions liées aux travaux d'investissement ainsi que les excédents de fonctionnement capitalisés.

3. Niveau d'endettement de la collectivité :

La ville a actuellement 5 emprunts en cours qui ont été contractés afin de financer les différents projets d'investissement sur les dernières années.

Le capital restant dû au 1er janvier 2019 était de 513 628.58 € contre 386 658.73 € en 2018.

L'annuité de la dette en 2019 est de 136 995.95 €

4. Niveau des taux d'imposition :

Depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et ont été reconduits pour 2019.

Taxe d'habitation	17.75 %
Taxes foncières propriétés bâties	32.46 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %
Cotisation foncière des entreprises	16.86 %

5. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

Le personnel communal est composé de 9 agents titulaires et 4 non titulaires.

Les dépenses réalisées sur 2019 pour le personnel titulaire s'élèvent à 157 667.32 € et à 56 050.23 € pour les non-titulaires.

LE MAIRE
Philippe PICARD